

# VIVE®

Technogel®  
Sleeping



Comfort is the new luxury.  
*Le confort est le nouveau luxe.*

Mattress Limited Warranty  
*Garantie Limitée du matelas*



## Limited Warranty.

Dear Customer,

Congratulations on the purchase of a Technogel® Sleeping VIVE mattress.

This Limited Warranty provides you with detailed information on the warranty terms and conditions along with instructions for the correct use of the purchased mattress. For this reason, we invite you to carefully read the following product information and to keep this booklet for future reference. The preservation of the quality and efficiency of this mattress requires following few simple rules of correct use and care, which you will find in this booklet.

All Technogel Sleeping VIVE mattresses are covered by a 10-year limited warranty against defects in materials or workmanship starting from the date of purchase. This Limited Warranty applies, subject to normal wear and tear, when the products are used as intended following all Technogel instructions and requirements. The Limited Warranty, for the mattress only, can be extended up to 10 additional years, for a total of 20 years, by registering, within 3 months from the date of purchase, to the website **[www.technogelworld.com](http://www.technogelworld.com)** in the “Warranty Registration” dedicated section, which you will find in the home page.

All claims under this Limited Warranty must be accompanied by the original receipt of purchase indicating date of purchase, name of the retailer and delivery date of the mattress

For the warranty to be valid, the original purchaser shall present to the retailer where the product was purchased the purchase documents indicating date of purchase and delivery

of the mattress, name of the retailer and the details of ownership. In the event the original purchaser is unable to present the proof of purchase, the manufacturer may decide, in its sole discretion, to take action under the Limited Warranty, attested, in this case, by the production date.

This limited warranty is valid only for the original purchaser of the product. An original purchaser is one who purchases the product directly from TECHNOGEL US Inc. or an authorized retailer of TECHNOGEL US Inc. If purchaser is not the original purchaser of this product, he/she takes it “as is” and “with all faults”.

Technogel® Sleeping mattresses have a pro rata\* limited warranty of 10+10 years (after warranty registration). During the first 10 years, Technogel provides a limited warranty against defects in materials and workmanship by replacing the product free of charge, except delivery and damage assessment costs (in the amount of \$150 and \$100 respectively), as the case may be, which costs shall be charged to the original purchaser, if a replacement is required. If the warranty is registered, starting from the 11th year from the date of purchase, a progressive limited warranty is applied to the selling price, according to the schedule below.

\*Pro rata schedule

**Year 1 through 10: full coverage.**

**Year 11 through 20: pro-rata calculation. Required contribution = (selling price indicated in the purchase documents/10)\*n. years after the 11th (from 1 to 10)**

### 3

In case of valid claims covered by the limited warranty after 10 years from the date of purchase, Technogel will provide an equivalent replacement mattress, with a contribution by the customer equal to the pro-rata amount indicated in the schedule, plus delivery and damage assessment costs (in the amount of \$150 and \$100 respectively), as the case may be, which costs shall be charged to the original purchaser, if a replacement is required. E.g.: 13 years on, the required contribution will amount to the selling price indicated in the purchase documents, divided by 10 and multiplied by 3 (where  $3=13-10$ ).

If the warranty has not been registered, the 10 years of coverage are all non-pro rated.

The Limited Warranty on any floor sample will start from the production date, as indicated in the law tag attached to the mattress, rather than from the purchase date.

If a model has been discontinued, Technogel may in its sole discretion replace it with a mattress of equal or better value at its option. **The replacement product may have a different design.**

The textile cover is covered by a separate 2-year limited warranty, by replacing the cover free of charge, except delivery costs in the amount of \$25. These costs shall be charged to the original purchaser, if a replacement is required. The limited warranty does not apply to defects due to the incorrect use or handling of the product, or imperfections or defects due to normal wear and tear, soiling or indirect damage.

For the correct handling see instructions at page 10 (fig. 1).

Component elements of the foundation are guaranteed for the life of the component elements against breakage or detachment. Foundation fabrics are covered by a separate 2-year limited warranty.

Delivery and damage assessment costs are at customer's expense in any case.

The contact person for the adjustment of the limited warranty claim is the retailer where the product was purchased; the manufacturer will decide how to proceed with the assessment of the claim and the related schedule. The manufacturer may send a serviceman to assess the damage of the mattress and its nature and determine whether to replace the product.

MODELS AND SIZES OF THE MATTRESSES COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY

**Model: VIVE. All sizes made by Technogel US Inc. are covered by this limited warranty. All Technogel Sleeping VIVE mattresses are covered by a limited warranty against defects in materials and workmanship and depression and/or sinking of the surface over 1 inch from the original height of the mattress. Values lower than 1 inch are considered physiological parameters for the settlement of the structure under the weight of a human body.**

Instruction on measuring method can be found at page 11 (fig. 2).

The Limited Warranty provided for herein does not cover:

- changes in softness (which may take place over the years), which are natural and do not affect the characteristics of the mattress.
- products in an unsanitary condition, particularly due to bodily fluid stains.

- damage directly or indirectly caused by people, animals or things, due to the non-compliance with the instructions of Technogel on the recommended use and maintenance of the mattress.
- personal dissatisfaction with the features and characteristics noticeable at the time of purchase (e.g. the mattress is too soft/hard, retains/disperses too much heat, etc.).
- deterioration due to normal wear and tear and deterioration caused by external agents such as fire, water, steam, sunbeams or electric blankets.
- the product as a remedy for any specific medical condition. Technogel does not warrant against any complications resulting from the use or inability to use this product. We do not warrant individual comfort preferences, sheet fit or height issues.

**The warranty is valid only if the mattress has been used as follows:**

- It has been used on a rigid foundation or platform base, not on a coil-based boxspring, slat support system nor any flexible type of support.
- It has not been bent, rolled up and/or tied (please refer to the attached “Warnings” section).
- It has never been used as to cause harm, damage and/or deformation/alteration to the components of the product.
- It has not been wet and/or stained (it shall look perfectly clean and in excellent sanitary conditions).
- It has been used only for the declared intended use. In particular, the mattress is conceived solely for the repose of people. It is not indicated for children under 3 years of age and animals, nor for any other action than sleeping.

6

- It has been used in compliance with the recommended use and maintenance advice provided.
- The product has not been altered or tampered with by an unauthorized person.
- The mattress has not suffered intentional or accidental damage.
- The mattress has not been used in hotels, RVs, motor-homes and the like.

The above-mentioned actions relieve the manufacturer of any responsibility for any damage to people or things.

Replacement of the mattress or of any of its components does not extend the duration of the warranty, which will last until the end of the 10+10 (if the warranty has been registered, otherwise just 10) years period from the date of purchase.

Terms and conditions set forth in this Limited Warranty shall be the consumers sole and exclusive remedy should the product fail during the Limited Warranty period.

THE EXPRESS WARRANTIES SET FORTH HEREINABOVE ARE IN LIEU OF ALL OTHER WARRANTIES EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING WITHOUT LIMITATION, ANY WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND ALL SUCH OTHER WARRANTIES ARE HEREBY DISCLAIMED AND EXCLUDED BY TECHNOGEL. IN NO EVENT SHALL TECHNOGEL'S LIABILITY OF ANY KIND INCLUDE ANY SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, EVEN IF TECHNOGEL SHALL HAVE BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH POTENTIAL LOSS OR DAMAGE.

Some U.S. States and some Canadian Provinces and Territories do not allow the exclusion or limitation of implied warranties or conditions, or certain incidental or consequential or other damages, so the above limitation may not apply to you. This warranty gives the purchaser specific legal rights, and the purchaser may also have other rights, which may vary from State to State or by Province or Territory.

If you have questions regarding the Technogel Mattress or any of the information provided herein, you may contact Customer Service Department. Please find instructions on our **www.technogelworld.com** website.

Please retain this Limited Warranty and your original invoice for twenty (20) years.

## Instructions for use

Your new mattress has been produced with the highest quality materials and state-of-the-art technologies. In order to achieve high performance for the life of the mattress and for proper mattress care it is important to know and apply the following simple norms of use and care:

- The materials used may have their own specific odor, which will diminish in a short period of time.
- A slight depression or change in softness, due to morphological adaptation, shall be considered normal.
- Handle as described in the instructions, page 10 (fig.1).

- Do not use solvents or chemical substances on the fabric.
- Do not use irons, blow dryers or other heat sources on the fabric sheets when in place and/or on the mattress itself.
- Do not use steamers or steam sterilizers to clean the mattress. Such treatment would jeopardize the texture and duration of the mattress.
- The fabric cover shall not be wet, washed with water or ironed.
- Use rigid foundations only.
- Do not spill liquids on the mattress.
- Do not stand or jump on the mattress or the foundation.
- Do not roll up or tie the mattress or leave it in a vertical position.
- In case of stains on the fabrics, contact your Retailer before attempting any removal.
- Do not remove the main cover. It is not intended to be separated by the mattress cover at any time; the warranty is void if the protective cover is opened or broken.
- Store horizontally in a dry place between 50°F and 104°F, with no weight on top.
- Do not expose the mattress to sunbeams or external agents such as fire, water or steam.
- The mattress must be aired as often as possible, ideally every morning and, in particular, at any change of linens.
- To optimize the benefits of your mattress, you should rotate the bed every 6 months to refresh its comfort, you can swivel the mattress by 180° (See fig. 3 on pg. 12).
- Use on the side of the Technogel only; the Technogel layer is positioned on the top of the mattress.

- It is advisable to use the mattress between 60.0 °F and 76.0 °F.
- Use with a linen, do not sleep right on the mattress' cover.
- Extra covers besides the one provided with the mattress could jeopardize the elasticity of the mattress and, as a consequence, the comfort provided.
- Do not use candles on or around your bed; in case of fire exit and then call 911.
- Do not let anyone stand or jump on your mattress. It was not built for that kind of weight concentration or abuse.
- Do not allow your mattress to get wet, because some of the upholstery/cover materials may compress. Protect it from water or other liquids.
- Do not remove the legal tag label at the top-end of your mattress. This serves as a means of identification to establish your warranty rights. Without the legal tag label the limited warranty is void.
- Do not flip over.
- Avoid contact with sharp objects or edges that could tear or cut the mattress.

It is the purchaser's responsibility to preserve the foundation. It shall only be used with a Technogel® Sleeping VIVE mattress as its only use is to support a Technogel® Sleeping VIVE mattress. The general instructions of this Limited Warranty apply to the foundation, as well, in particular with respect to the instruction that no standing or jumping on the mattress is advised. Given the considerable weight of the mattress, it must be handled by at least 4 people, following the proper instructions. All sizes of the Technogel® Sleeping VIVE mattress must be handled

by 4 people. When handling, follow the instructions on page 10 (fig.1) and be careful of people, animals or things around you. Also, when handling or moving your mattress, DO NOT leave it unattended in vertical position.

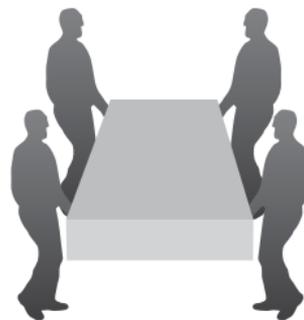
**WARNING: Discard the plastic wrapping on your mattress as soon as possible; a child or pet can become entangled and suffocate. For security reasons do not smoke in bed and do not expose the mattress to excessive direct heat sources.**

## Illustrations

### Illustration 1 A.

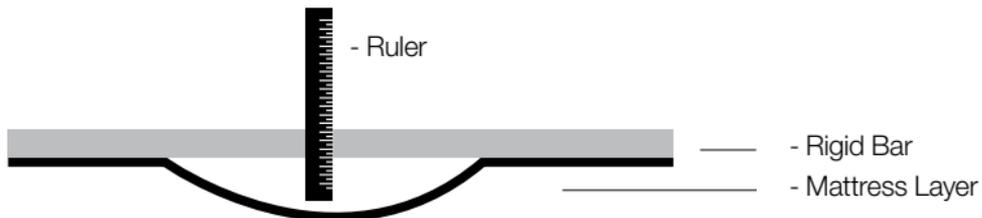
#### How to move your Technogel mattress

Lift the mattress as illustrated, keeping it horizontal and centering the weight. Please note that, given the considerable weight of the mattress, you should lift it up with 4 people.

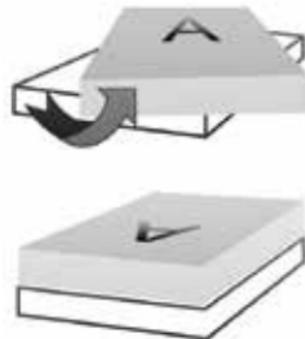


**Illustration 2.****How to measure a depression**

In the unlikely event of a noticeable depression on your Technogel mattress, please put a rigid bar (wood or metal) over your mattress; measure the depression with a ruler.

**Illustration 3.****Mattresses periodic rotation**

It is recommended to refresh the comfort of your Technogel® Sleeping mattress by rotating it counter-clockwise by 180° and realigning the mattress with the foundation.



## **Garantie limitée.**

*Cher client,*

*Nous tenons à vous féliciter pour votre acquisition d'un matelas Technogel® Sleeping VIVE. Le présent document vous présente en détail les dispositions de la garantie limitée applicable au matelas et les instructions permettant une utilisation correcte du matelas acheté; pour cette raison nous vous invitons à lire attentivement l'information descriptive du produit et à conserver ce document pour consultation ultérieure. La préservation de la qualité et de l'efficacité du matelas implique le respect de quelques règles simples présentées ci-dessous concernant l'utilisation correcte et l'entretien du matelas.*

*Chaque matelas Technogel® Sleeping VIVE bénéficie d'une garantie limitée de 10 ans (à compter de la date de l'acquisition) couvrant les vices de matériau ou de fabrication.*

*La présente garantie limitée est applicable – compte tenu des modifications ou dégradations du produit imputables à l'utilisation normale – lorsque l'utilisateur du produit respecte toutes les instructions et spécifications de Technogel. Pour le matelas seulement la durée de validité de la garantie limitée peut être prolongée de 10 années (total de 20 ans) lorsque l'acquéreur procède à l'enregistrement du produit avant l'expiration d'un délai de 3 mois après l'acquisition, sur le site Internet **www.technogelworld.com** (à la section « Enregistrement de la garantie / Warranty Registration » accessible depuis la page d'accueil).*

*Toute demande de recours à la garantie limitée doit être accompagnée de l'original de la facture d'achat, mentionnant date de l'achat, nom du détaillant et date de livraison du matelas.*

*La garantie ne peut être honorée que lorsque l'acquéreur initial du produit présente au détaillant qui a vendu le produit les documents d'achat mentionnant date de l'achat, nom du détaillant, date de livraison du matelas et identification du propriétaire. Advenant que l'acquéreur initial du produit ne puisse présenter les documents attestant de l'acquisition du produit, le fabricant peut décider à son entière discrétion d'utiliser la date de fabrication du produit comme critère de détermination de la validité de la garantie ou de la date d'expiration de la période de garantie. La présente garantie limitée est valide seulement au bénéfice de l'acquéreur initial du produit. L'acquéreur initial du produit est la personne qui procède à l'acquisition du produit directement auprès de TECHNOGEL US Inc. ou d'un détaillant agréé de TECHNOGEL US Inc. Un acquéreur qui n'est pas l'acquéreur initial du produit en prend possession « en l'état ou il se trouve » et « avec tout défaut ou vice éventuellement présent ».*

*Un matelas Technogel® Sleeping bénéficie d'une garantie limitée applicable au pro-rata temporis\* de 10 ans ou de 20 ans (après enregistrement de la garantie). Durant la première période de garantie de 10 ans, Technogel accorde une garantie limitée couvrant les vices de matériau ou de fabrications, et s'engage à remplacer gratuitement le produit (à l'exception des frais de livraison et d'évaluation des dommages – respectivement 150 \$ et 100 \$ - lesdits frais étant facturés à l'acquéreur initial du produit) si un remplacement du produit est nécessaire. Si la garantie a donné lieu à un enregistrement, à partir de l'expiration de la 10<sup>ème</sup> année après la date de l'acquisition la valeur résiduelle du produit couvert par la garantie limitée est déterminée sur la base d'un amortissement au pro-rata temporis conformément à la formule présentée ci-dessous.*

*\*Calcul de l'amortissement au pro-rata temporis et de la valeur résiduelle du produit :*

**Années 1 à 10 : Garantie du produit basée sur le prix d'achat complet.**

**Années 11 à 20 : Calcul au pro-rata temporis. Contribution exigée = prix de vente indiqué dans les documents de la vente  $\times n/10$  ( $n$  = nombre d'années à partir de la 11ème année, de 1 à 10).**

*Advenant une demande valide de recours à la garantie limitée après l'expiration de la première période de 10 ans consécutive à la date de l'acquisition du produit, si un remplacement du produit est nécessaire Technogel fournira un matelas de remplacement équivalent, le client devant payer une contribution déterminée selon la formule ci-dessus de calcul de l'amortissement au pro-rata temporis, plus les frais de livraison et d'évaluation des dommages – respectivement 150 \$ et 100 \$; par exemple, après 13 ans, le montant de la contribution facturée au client sera calculé comme suit : prix de vente indiqué par les documents attestant de l'achat, divisé par 10 et multiplié par 3 (où  $3 = 13-10$ ).*

*Si la garantie n'a pas donné lieu à un enregistrement, période de garantie de 10 ans seulement, sans calcul d'une valeur résiduelle au pro-rata.*

*La période de garantie limitée pour un produit d'exposition en magasin débutera à la date de fabrication du produit indiquée sur l'étiquette réglementaire fixée sur le matelas, et non pas à la date d'acquisition du produit.*

*Si lorsqu'une demande valide de recours à la garantie limitée est présentée le produit concerné*

*n'est plus commercialisé, Technogel pourra choisir à son entière discrétion de remplacer le produit par un matelas d'un autre modèle, de valeur identique ou supérieure, **la conception du produit de remplacement pouvant être différente.***

*La housse en textile du produit bénéficie d'une garantie limitée distincte de 2 ans, honorée par remplacement gratuit de la housse en textile lorsque nécessaire avec facturation à l'acquéreur initial du produit de frais de livraison au montant de 25 \$. La garantie limitée ne couvre pas les défauts imputables à une utilisation ou manipulation incorrecte du produit, ni les imperfections ou défauts imputables à l'usure normale du produit, à des souillures ou à des dommages indirects. Voir à la page 23 (fig. 1) les instructions concernant la manipulation correcte du produit.*

*Chacun des éléments constituant le sommier du produit est couvert par une garantie contre détérioration ou détachement pour toute la vie de l'élément concerné. Les tissus du sommier du produit sont couverts par une garantie limitée distincte de 2 ans.*

*Dans tous les cas, les frais de livraison et d'évaluation des dommages sont à la charge du client. Le détaillant qui a vendu le produit est la personne contact pour toutes les formalités afférentes à la mise en œuvre de la garantie; le fabricant décide comment procéder pour l'évaluation de la demande de recours à la garantie et décide du calendrier d'exécution. Le fabricant peut envoyer chez le client un technicien chargé de l'évaluation de l'état du matelas et de la nature des défauts ou détériorations, qui déterminera si un remplacement du produit est justifié.*

*MODÈLES ET TAILLES DES MATELAS COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE*

***Modèle : VIVE. Les produits de toutes les tailles fabriqués par Technogel US Inc. sont couverts par la présente garantie limitée.***

***La garantie limitée dont bénéficie chaque matelas Technogel® Sleeping VIVE couvre les défauts et les vices de matériau ou de fabrication, ainsi que la dépression ou l'affaissement de la surface au-delà de 25 mm (par rapport à l'épaisseur initiale du matelas; la formation d'une dépression de moins de 25 mm de la surface du matelas est considérée comme réaction normale de la structure du produit sous l'effet du poids d'un corps humain.***

*Voir à la page 23 (fig. 2) les instructions concernant la méthode de mesure.*

***La présente garantie limitée ne couvre pas ce qui suit :***

- modifications des caractéristiques de souplesse/douceur (ce qui peut survenir après quelques années) – ceci est un phénomène naturel qui n'affecte pas les caractéristiques fonctionnelles du matelas.*
- détérioration de l'état sanitaire du matelas – particulièrement, présence de résidus ou taches de fluides corporels.*
- détérioration causée directement ou indirectement par utilisateurs, animaux ou choses, imputable au non-respect des instructions et recommandations de Technogel afférentes à l'utilisation et à l'entretien du matelas.*
- insatisfaction personnelle à l'égard des caractéristiques du produit observables lors de l'achat du produit (par exemple, matelas jugé trop mou ou trop ferme, matelas qui retient ou disperse trop de chaleur, etc.).*
- détérioration imputable à l'usure normale du produit, ou détérioration imputable à un agent externe (incendie, eau, vapeur, lampe de bronzage, couverture chauffante électrique, etc.).*
- utilisation du produit dans une quelconque application de thérapie – Technogel ne formule*

*aucune garantie à l'égard d'éventuelles complications découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du produit. Technogel ne formule aucune garantie en ce qui concerne la satisfaction de préférences individuelles quant au confort, à la taille des draps utilisables ou à la hauteur de positionnement du produit.*

***La présente garantie ne peut être honorée que si le matelas a été utilisé comme suit :***

- Matelas installé sur une plateforme/base ou sur un sommier rigide, et non pas sur un sommier à ressorts, support en lattes ou quelconque type de support flexible.*
- Matelas qui n'a pas été plié ou roulé et/ou ceinturé (voir la section « Avertissements »).*
- Matelas qui n'a jamais fait l'objet d'une utilisation ou manipulation causant une détérioration/déformation/altération des composants du produit.*
- Matelas qui n'a pas été mouillé et/ou taché (le matelas doit être parfaitement propre et manifester un excellent état sanitaire).*
- Matelas utilisé uniquement pour l'application envisagée et déclarée – en particulier, le matelas est conçu uniquement pour le repos des personnes; le produit n'est pas destiné à une utilisation par des enfants de moins de 3 ans ni par des animaux, ni à une quelconque utilisation autre que le repos et le sommeil.*
- Matelas utilisé en respect des instructions et recommandations de Technogel afférentes à l'utilisation et à l'entretien du matelas.*
- Le matelas n'a fait l'objet d'aucune modification ou autre intervention par une personne non autorisée.*
- Le matelas n'a fait l'objet d'aucun dommage intentionnel ou accidentel.*

- *Le matelas n'a fait l'objet d'aucune utilisation dans hôtel, véhicule récréatif, habitation mobile, ou contexte similaire.*

*Chacune des situations ou circonstances décrites ci-dessus décharge totalement le fabricant de toute responsabilité afférente à d'éventuels dommages matériels ou corporels.*

*Le remplacement du matelas ou d'un quelconque de ses composants n'a aucun effet de prolongation de la période de garantie ; la garantie expire à la fin de la période de 10 ans ou de 20 ans (après enregistrement de la garantie) consécutive à la date de l'acquisition du produit.*

*Le texte de la présente garantie limitée décrit l'exclusif recours de l'acquéreur du produit advenant une défaillance du produit avant l'expiration de la période de garantie limitée.*

*LES GARANTIES EXPRESSÉMENT DÉCRITES CI-DESSUS SONT ACCORDÉES EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, CECI INCLUANT – SANS LIMITATION – D'ÉVENTUELLES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU APTITUDE DU PRODUIT POUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE, ET TECHNOGEL REJETTE ET EXCLUT TOUTES GARANTIES DE TELLES NATURES QUI POURRAIENT ÉVENTUELLEMENT ÊTRE INVOQUÉES. TECHNOGEL N'ASSUMERA EN AUCUN CAS UNE QUELCONQUE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE QUELCONQUES DOMMAGES SECONDAIRES OU INDIRECTS OU DOMMAGES-INTÉRÊTS DE QUELCONQUE NATURE, MEME SI TECHNOGEL A ÉTÉ NOTIFIÉE DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES, RISQUES OU PERTES.*

*La législation de certains U.S. États et de certains territoires et provinces du Canada ne permet pas l'exclusion ou la limitation des garanties implicites ou de certaines catégories de dommages*

*secondaires ou indirects ou dommages-intérêts, et par conséquent les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous être applicables. La présente garantie confère à l'acquéreur du produit des droits juridiques spécifiques, et l'acquéreur peut aussi jouir d'autres droits, variables d'une juridiction à une autre.*

*Pour toute question concernant le matelas Technogel ou l'information présentée dans le présent document, contacter notre département de service client (voir les instructions sur notre site Internet **www.technogelworld.com**).*

*L'acquéreur du produit devrait conserver le présent document de garantie limitée et l'original de la facture d'achat pendant vingt (20) ans.*

## **Utilisation du matelas**

*Votre nouveau matelas a été fabriqué à partir de matériaux de la plus grande qualité et au moyen des technologies les plus récentes. Afin de maximiser la performance du matelas durant toute sa période de service et aux fins d'un entretien adéquat du produit, il convient d'observer quelques normes simples à l'égard de l'utilisation et de l'entretien du matelas :*

- Une odeur spécifique peut émaner des matériaux utilisés; cette odeur des matériaux se dissipe après quelques temps.*
- Une légère dépression ou variation de fermeté/douceur du matelas peut se manifester – ceci est dû à l'adaptation morphologique et est considéré comme normal.*

- *Pour les manipulations du matelas, observer les instructions présentées à la page 23 (fig.1).*
- *N'utiliser sur les tissus aucun solvant ou agent chimique.*
- *N'utiliser ou diriger aucune source de chaleur (fer à repasser, sèche-cheveux ou autre source de chaleur) sur les draps installés sur le matelas ou sur le matelas lui-même.*
- *Ne pas utiliser un appareil de stérilisation à la vapeur ou une autre source de vapeur pour le nettoyage du matelas; un tel traitement dégraderait la texture et la longévité du matelas.*
- *Ne pas mouiller, laver avec de l'eau ni repasser la housse textile du matelas.*
- *Utiliser uniquement un rigide sommier.*
- *Ne pas répandre de liquides sur le matelas.*
- *Ne pas se tenir debout ou sauter sur le matelas ou sur le sommier.*
- *Ne pas rouler ou ceinturer le matelas, ni laisser le matelas en position verticale.*
- *En cas de formation d'une tache sur le tissu, contacter le détaillant avant de tenter d'éliminer la tache.*
- *Ne pas enlever la principale housse de protection du matelas; elle n'est pas conçue pour être séparée du matelas; la garantie ne peut être honorée si la housse de protection a été ouverte ou détériorée.*
- *Remiser le matelas horizontalement en un endroit sec, à une température de 50°F à 104°F (10°C à 40°C), sans qu'un quelconque poids repose sur le matelas.*
- *Ne pas exposer le matelas au rayonnement solaire ou à un agent externe (feu, eau ou vapeur).*
- *Aérer le matelas aussi fréquemment que possible, idéalement chaque matin, et en particulier lors de chaque changement des draps.*

- *Pour optimiser les caractéristiques de performance et confort du matelas, il est recommandable de faire pivoter de 180° le modèle VIVE tous les six mois (voir la fig. 3 à la page 24).*
- *L'utilisateur doit reposer seulement sur le côté du matelas comportant le produit Technogel; la couche de produit Technogel est placée au sommet du matelas.*
- *Il est recommandé d'utiliser le matelas dans un environnement à température de 60,0 °F à 76,0 °F (15°C à 24°C).*
- *Installer un drap sur le matelas ; l'utilisateur ne doit pas reposer directement sur l'enveloppe de protection du matelas.*
- *L'installation d'une housse de protection additionnelle en plus de l'enveloppe de protection fournie avec le matelas pourrait modifier les caractéristiques d'élasticité du matelas et par conséquent le confort fourni par le produit.*
- *Ne pas utiliser des bougies sur le lit ou au voisinage; en cas de début d'incendie, quitter la pièce et téléphoner au 911.*
- *Ne laisser personne se tenir debout ou sauter sur le matelas; le matelas n'est pas conçu pour résister à ce genre d'emploi abusif ou de concentration de poids.*
- *Veiller à ne jamais mouiller le matelas; certains matériaux utilisés pour le garnissage ou la protection du matelas peuvent se comprimer sous l'effet de l'humidité. Protéger le matelas contre toute exposition à de l'eau ou à un autre liquide.*
- *Ne pas enlever l'étiquette réglementaire placée sur la face supérieure du matelas; cette étiquette permet l'identification du produit spécifique acheté et détermine les droits conférés par la garantie; en l'absence de l'étiquette réglementaire, la garantie limitée ne peut être honorée.*

- Ne pas retourner le matelas.
- Éviter tout contact entre le matelas et un quelconque objet acéré qui pourrait provoquer une coupure ou déchirure.

**C'est à l'acquéreur qu'incombe la responsabilité de préserver le sommier; le sommier fourni doit être utilisé seulement avec un matelas Technogel® Sleeping VIVE, et sa seule fonction est de soutenir un matelas Technogel® Sleeping VIVE. Les instructions générales de la présente garantie limitée sont également applicables au sommier, en particulier en ce qui concerne la prohibition de se tenir debout ou de sauter sur le matelas.**

Compte tenu du poids considérable du matelas 4 personnes doivent être disponibles pour les opérations de manutention, et elles doivent exécuter ces opérations conformément aux instructions appropriées. Quatre personnes doivent être disponibles pour les opérations de manutention de tout matelas pour les modèles VIVE de toute taille. Lors des opérations de manutention exécuter les instructions présentées à la page 23 (fig.1), et procéder avec prudence en tenant compte de la présence d'autres personnes ou d'animaux de compagnie au voisinage. **Par ailleurs, lors des manipulations ou opérations de manutention du matelas, NE PAS laisser le matelas en position verticale sans surveillance.**

**AVERTISSEMENT : Éliminer sans délai l'emballage de matière plastique du matelas; il pourrait provoquer l'étouffement d'un enfant ou d'un animal de compagnie. Par mesure de sécurité, ne pas fumer au lit et ne pas exposer le matelas à une source de chaleur intense directe.**

## Illustrations

### Illustration 1 A.

#### Manipulation et déplacement du matelas Technogel

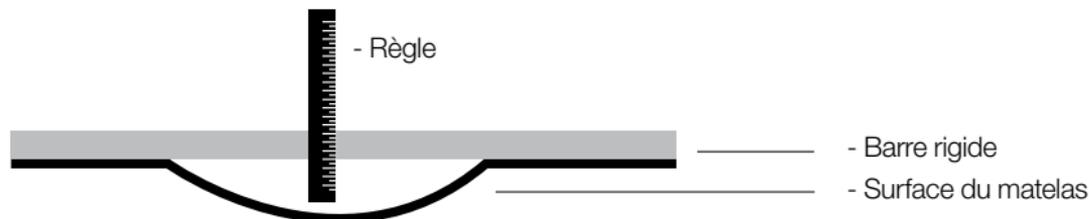
Soulever le matelas comme illustré; maintenir le matelas horizontalement et centrer le poids. Compte tenu du poids considérable du matelas, 4 personnes doivent être disponibles pour les opérations de manutention.



### Illustration 2

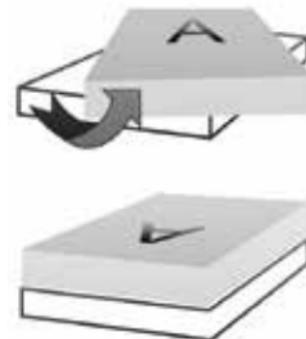
#### Méthode de mesure d'une dépression

Au cas improbable où une dépression visible se manifesterait sur le matelas Technogel, placer une barre rigide (bois ou métal) sur le matelas et mesurer la profondeur de la dépression avec une règle graduée.



**Illustration 3.**  
**Rotation périodique du matelas**

*Pour restaurer occasionnellement le confort du matelas Technogel® Sleeping (recommandé), faire pivoter le matelas de 180° dans le sens antihoraire et réaligner le matelas avec le sommier.*





Comfort  
is the new luxury.  
*Le confort  
est le nouveau luxe.*

**Technogel U.S. Inc.**

401 Wood Street  
Suite 1400, Pittsburgh, PA  
15222 USA

T 412-722-0030

F 412-722-0050

E [info@technogel.us](mailto:info@technogel.us)

[www.technogelworld.com](http://www.technogelworld.com)